

Réf: Dossier 163831

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADVANCED COMPOSITE MATERIALS » en abrégé « ACM »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama Quartier
Yapokoi derrière le depot de la sotra, Lot 61, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28-11-2022 , et enregistrés au CEPICI le 30-11-2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADVANCED COMPOSITE MATERIALS » en abrégé « ACM »

Objet : FABRICATION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, REVALORISATION DES DECHETS PLASTIQUES ET DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama Quartier
Yapokoi derrière le depot de la sotra, Lot 61, Ilot 10

Dirigeant(s) M KEITA LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-11204 du 12/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68612/GTCA/RC/2022 du 12/12/2022

